
Fraternité-Travail-Progrès

du 10 juin 2022

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

portant adoption du Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2022-2026.

MINISTERE DU PLAN

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu la Constitution du 25 novembre 2010 ;
- Vu la loi n° 2011-20 du 08 août 2011, déterminant l'organisation générale de l'Administration Civile de l'Etat et fixant ses missions ;
- Vu le décret n° 2017-354/PRN/PM du 09 mai 2017, portant adoption de la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI Niger 2035) ;
- Vu le décret n° 2021-235/PRN du 03 avril 2021, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2021-238/PRN du 07 avril 2021, portant nomination des membres du Gouvernement et les textes modificatifs subséquents ;
- Vu le décret n° 2021-319/PM du 11 mai 2021, précisant les attributions des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2021-479/PRN/MP du 17 juin 2021, portant organisation du Ministère du Plan ;
- Vu le décret n° 2022-010/PRN du 05 janvier 2022, portant réorganisation du Gouvernement et fixant les attributions des Ministres d'Etat, des Ministres et des Ministres Délégués, modifié par le décret n° 2022-455/PRN du 02 juin 2022 ;
- Vu les décrets n° 2022-011/PM du 05 janvier 2022 et n° 2022-456/PM du 02 juin 2022, précisant les attributions de certains membres du Gouvernement ;
- Sur rapport du Ministre du Plan ;

Le Conseil des Ministres entendu ;**DECRETE :**

Article premier : Est adopté, tel qu'annexé au présent décret, le Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2022-2026.

Article 2 : Sont abrogées, toutes dispositions antérieures contraires au présent décret.

Article 3 : Le Ministre du Plan est chargé de l'application du présent décret qui sera publié, avec ledit Plan, au Journal Officiel de la République du Niger.

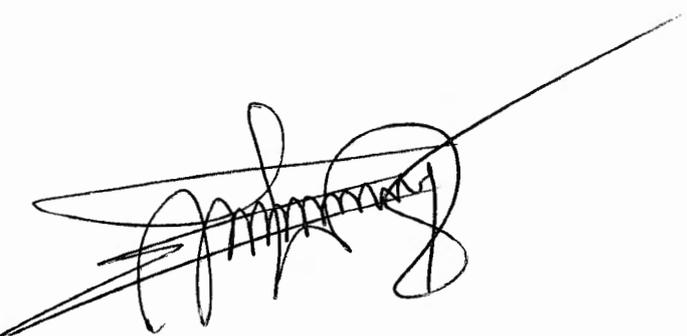
Fait à Niamey le 10 juin 2022

Signé : Le Président de la République
MOHAMED BAZOUM

Le Premier Ministre
OUHOUMODOU MAHAMADOU

Le Ministre du Plan
Dr Rabiou ABDOU

Pour ampliation :
Le Secrétaire Général
du Gouvernement



ABDOU DANGALADIMA